

Egine 28 Septem

L'affaire du
Samos.

Le S^r Pierre Barthelemy, de Samos, réclame un bateau, qui lui a été enlevé par les Samiens, avec tout ce qu'il contenait, dans le courant de l'année 1827. M^r le Vice Amiral de Brigny, et M^r le Consul des pays bas ont appuyé les démarches du S^r Barthelemy auprès du Gouvernement de l'Isle de Samos, sans obtenir le succès auquel on devait s'attendre. Le S^r Barthelemy s'est vu dans la nécessité de recourir à la Résidence de France à Egine, qui a obtenu du Gouvernement une lettre pour enjoindre au Gouverneur de Samos de faire instruire l'affaire le plutôt possible.

Le Président de France ayant appris le départ de Monsieur Goblet pour l'Isle de Samos, lui transmet ces renseignements dans l'espoir qu'il voudra bien mettre fin à cette affaire.

